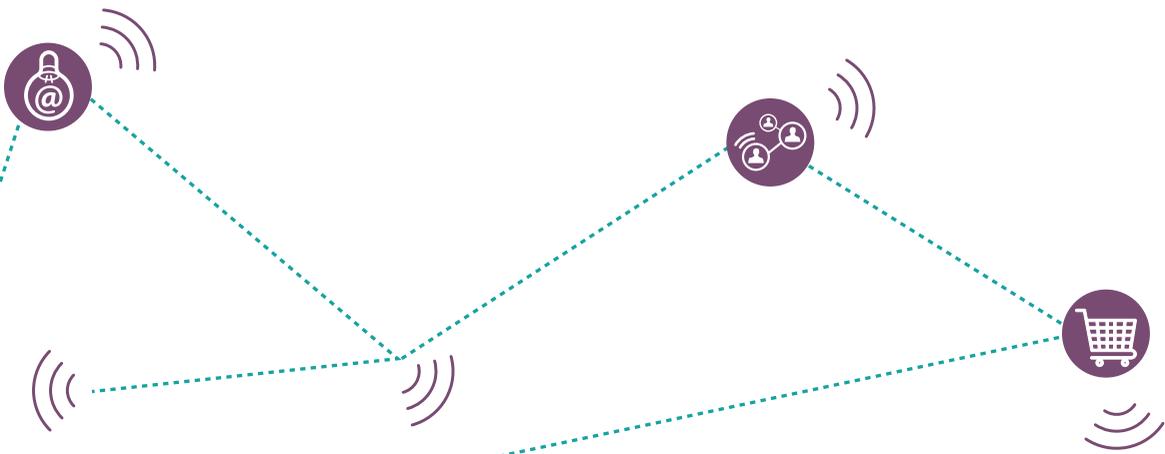




SOMMAIRE

	AVANT-PROPOS	5
1	ENJEUX JURIDIQUES DE LA <i>SMART CITY</i>	6
	1. La protection de la vie privée	7
	2. Les Epl face aux <i>data brokers</i>	9
	3. Responsabilité, commande publique : de nouvelles questions posées par la ville intelligente	10
	4. Loi NOTRe et loi Lemaire : quelles actions possibles pour les Epl en matière d'open data ?	12
2	LA <i>SMART CITY</i> : UNE VILLE LIQUIDE, ENTRE DISRUPTION ET UBÉRISATION	14
3	LA <i>SMART EPL</i> : QUEL MODÈLE ?	18





AVANT-PROPOS

Les Epl : opérateurs, centres de ressource et tiers de confiance

La première étude *Smart city, smart grid, les défis numériques des Epl*¹, initiée en 2015 par la Fédération des Epl, a permis de montrer non seulement que les Epl ne sont pas absentes de ce sujet, mais surtout qu'un certain nombre d'entre elles ont engagé des actions en la matière.

Une première approche a mis en exergue qu'au-delà des questions énergétiques (*smart grids*), les Epl se sont approprié le champ de la *smart city* dans ses composantes data², transport, éclairage, services urbains.

Aujourd'hui, il semble difficile de modéliser un « positionnement type » des Epl sur le sujet. En effet, il n'existe pas de modèle unique de la ville intelligente, chaque territoire se positionnant en fonction de ses propres enjeux, besoins et priorités.

Néanmoins, deux lignes directrices se dessinent autour des *smart cities* :

- Le numérique favorise une approche systémique de la ville, transcendant les organisations en silos, et génère la mutualisation des data.
- Le citoyen se retrouve ainsi au cœur du dispositif, en devenant acteur de la ville par la production de data, mais aussi utilisateur de ces données.

Les outils numériques occupent une place centrale dans le déploiement de nouveaux outils urbains.

En effet, les exemples présentés dans la première étude de la Fédération des Epl¹ le démontrent, la présence croissante de capteurs et de l'Internet des objets participe à la structuration des réseaux intelligents.

Ces réseaux permettent aussi l'optimisation des déplacements et de la mobilité grâce à des applications en temps réel. Ils visent notamment à simplifier les démarches et les relations entre services publics et usagers (en limitant les déplacements par exemple) au travers de la personnalisation de la relation citoyen/administration (compte unique).

Au final, comme dans d'autres secteurs, les villes passent d'une logique « *top-down* (descendante) » à une approche « *bottom-up* (ascendante) », plus inclusive des citoyens et des « utilisateurs » de la ville.

1. Cette étude ainsi que le volet précédent sont disponibles sur le site Adhérents <http://www.eplnligne.fr/doc-strategie.php>.

2. Data : mot anglais utilisé pour parler des données numériques.